



Cofinancé par
l'Union européenne

MÉTROPOLE
GRAND LYON

FORMATION

« LE DROIT AU SEJOUR ET L'ACCES AUX DROITS SOCIAUX DES PRIMO-ARRIVANTS »

OBJECTIFS

- Savoir se repérer dans le parcours d'un·e primo-arrivant·e pour faciliter son accueil et son accompagnement socio-professionnel
- Appréhender les évolutions législatives et comprendre les impacts de la récente réforme de l'immigration
- Savoir identifier les problèmes rencontrés dans l'application du droit des étrangers afin de proposer une orientation adaptée
- Être en capacité d'informer, (ré-)orienter et accompagner des primo-arrivant·e·s

DUREE : 14h soit deux jours consécutifs

PRE-REQUIS : accompagner des personnes de nationalité étrangère dans leurs démarches socio-administratives

METHODE :

- approche pédagogique, dynamique et participative.
- alternance entre apports théoriques et situations concrètes
- supports : power point projeté, quiz, cas pratiques.
- formation délivrée à la lumière de la récente réforme de l'immigration
- support diffusé aux stagiaires en fin de session

[S'inscrire](#)



LES FORMATIONS
DE L'ADATE



Cofinancé par
l'Union européenne

PROGRAMME DE FORMATION

MÉTROPOLE
GRAND LYON

Jour 1 – Droit au séjour des primo-arrivants (7h)

Introduction

- Rappels historiques et sources du droit des étrangers (cadre légal)
- Définitions et usage des mots : étrangers, primo-arrivants, ressortissants de pays tiers...

Parcours légal d'entrée et de séjour en France (hors asile) :

- Présentation des modalités d'entrée sur le territoire (focus sur les VLS-TS)
- Présentation générale des motifs de droit au séjour + typologie des titres de séjour
- Le nouveau parcours personnalisé d'intégration républicaine (depuis 01/2026)
- Les démarches préfectorales : l'impact de la dématérialisation des procédures ; points de vigilances sur les demandes de renouvellement des titres (à travers des situations accompagnées + échange de bonnes pratiques)

Les droits des bénéficiaires de la protection internationale (BPI) :

- Présentation succincte du parcours d'asile et des acteurs
- Les motifs de protection et points de vigilance en matière d'accompagnement
- Droits au travail, au logement et droits sociaux des BPI + présentation du programme AGIR.

Jour 2 – Droit au travail et droits sociaux des primo-arrivants (7h)

Quiz et retours d'expérience sur la 1ère journée de formation

L'accès au travail des étrangers primo-arrivants

- Identifier les titres de séjour et savoir repérer l'autorisation de travail (à travers un jeu)
- Comprendre les situations dans lesquelles une demande d'autorisation de travail doit être déposée : focus sur les titres de séjour délivrés pour motifs professionnels, et sur les situations de changement de statut vers ces titres de séjour.

L'accès aux droits sociaux en fonction de la situation administrative des personnes

- Protection maladie
- Accès aux prestations familiales
- Ouverture du droit au RSA

Questions – réponses, cas pratiques

Valorisation des ressources disponibles sur le territoire de la métropole

Questionnaire de satisfaction sur la session de formation

[S'inscrire](#)



LES FORMATIONS
DE L'ADATE